

La Poste : votre avis nous intéresse !



LA POSTE

Cet été, la population hillionnaise a été amenée à donner son avis quant au **devenir de La Poste sur la commune**.

Le bail expirant à la fin de l'année, La Poste a sollicité la commune sur l'avenir de la présence postale. Cet été, vous avez été amenés à donner votre avis. 191 personnes ont répondu à ce sondage. Parmi celles-ci,

- 65 % se sont exprimées favorablement pour un maintien dans la forme actuelle,
- 25 % souhaiteraient que le service soit assuré par un commerce,
- 10 % pour une agence postale assurée par la Mairie.

Les services attendus par la population sont les suivants : dépôt et retrait de colis, dépôt et retrait de lettres et enfin achat de timbres. Ces services représentent plus de 80% des réponses au questionnaire.

Depuis 2019, la Poste d'Hillion est ouverte 13 heures par semaine. Il est constaté une activité réelle de 2 heures 51 par semaine. Les visites sont passées de 46 à 16 par jour en moyenne (à mettre en parallèle avec la baisse et l'irrégularité des ouvertures au public).

Afin que la décision qui sera prise par le conseil municipal s'appuie sur l'un des trois scénarios suivants, un nouveau sondage vous est proposé. Les réponses que vous y apporterez nous aideront à prendre la décision qui répondra au mieux à vos attentes.

SCENARIO 1 ► **Maintien de La Poste dans sa version actuelle**

- Pas de changement de lieu.
- Tous les services actuellement présents restent assurés.
- Les plis recommandés non distribués sont transférés au bureau de Poste d'Yffiniac.
- Une amplitude horaire passant de 13 heures par semaine à 12 heures par semaine.
- Le risque de fermetures inopinées au cours de l'année lorsqu'il s'agit de renforcer d'autres centres jugés prioritaires par La Poste
- Le facteur peut se charger de services complémentaires comme le retrait ou le dépôt d'espèces, le dépôt de lettres ou de colis.

SCENARIO 2 ► **Services de La Poste assurés dans un commerce (magasin Proxi)**

- Après consultation de l'ensemble des commerçants éligibles à l'accueil des services, La Poste a recueilli un avis favorable du magasin Proxi.
- Aménagement d'un lieu spécifiquement dédié et équipé pour l'activité postale. La confidentialité des opérations est assurée.
- Horaires d'ouverture du commerce, 48 heures 30 par semaine, du lundi au samedi de 8h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h30 et le dimanche de 9h00 à 12h30.
- Services proposés : courrier (vente de timbres, de prêts-à-poster, de recommandés) et colis (dépôts-retraits).
- Les plis recommandés non distribués y sont déposés par le facteur.
- Certains services seront limités (retrait-dépannage maximum 150 €) ou ne pourront pas être assurés (virements d'argent, La Poste mobile, vente de tablettes ardoise, opérations Western Union de virement international).
- Le facteur peut se charger de services complémentaires comme le retrait ou le dépôt d'espèces, le dépôt de lettres ou de colis.

SCENARIO 3 ► **Services de La Poste assurés en mairie**

- Nécessité d'aménager un lieu spécifiquement dédié à l'activité postale. La confidentialité des opérations est assurée.
- Horaires de la mairie, près de 33 heures les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, les mardis et jeudis de 8 heures 30 à 12h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 sauf en juillet et août.
- Services proposés : courrier (vente de timbres, de prêts-à-poster, de recommandés) et colis (dépôts-retraits).
- Les plis recommandés non distribués y sont déposés par le facteur.
- Retrait d'espèces à hauteur de 500 €.
- Le facteur peut se charger de services complémentaires comme le retrait ou le dépôt d'espèces, le dépôt de lettres ou de colis.

Merci de déposer votre coupon en **Mairie** ou de répondre en ligne sur le site de la commune (www.mairie-hillion.fr), rubrique actualités **avant le 2 novembre**.



Quel est votre avis sur l'avenir de La Poste sur la commune ?

- ☐ Favorable au **scénario 1** ☐ Favorable au **scénario 2** ☐ Favorable au **scénario 3**
☐ Sans opinion

Cochez la case de votre choix.

